

Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV).

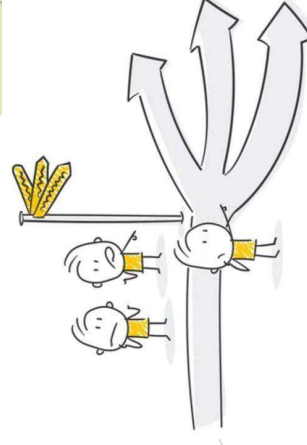
- Découvrez comment ce dispositif peut répondre à vos besoins et vous accompagner dans vos projets de vie.



Nos objectifs

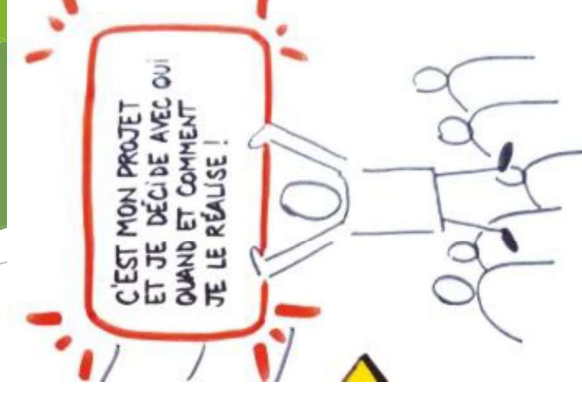


- ▲ Soutenir l'autodétermination des personnes.
- ▲ Appuyer l'expression de la demande.
- ▲ Offrir un soutien dans la recherche d'information dans la connaissance et l'accès aux droits.
- ▲ Soutenir les individus ou proches aidants dans leurs projets de vie.
- ▲ Être un levier d'innovation et de transformation de l'offre.



À qui s'adresse ce dispositif ?

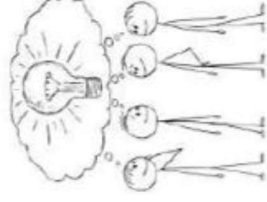
- ▶ Toute personne en situation d'un handicap (visible ou invisible, reconnu ou non) et ses proches aidants.
- ▶ Pas besoin de notification MDPH.
- ▶ Quel que soit l'âge.
- ▶ Qu'il soit en structure ou non.
- ▶ Quelques soit l'étape de sa vie.
- ▶ Sur tout le département du Val d'Oise.



Comment ça fonctionne ?

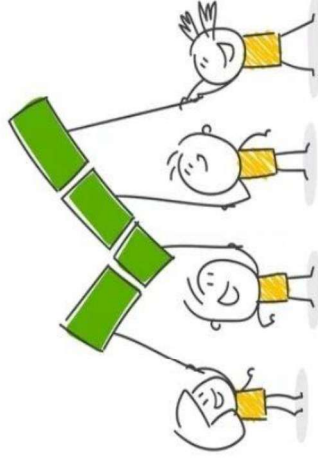
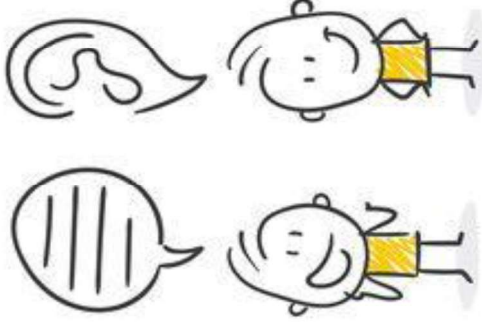


- ▶ Dispositif Gratuit
- ▶ Soutien personnalisé, souple ,flexible, qui s’adapte à la demande et à la temporalité de la personne.
- ▶ Dispositif donne les moyens à la personne de décider de choisir et d’agir.
- ▶ Le Facilitateur de Choix de Vie soutient la réflexion, l’élaboration et la formalisation du projet de Vie.
- ▶ Sans engagement de durée.



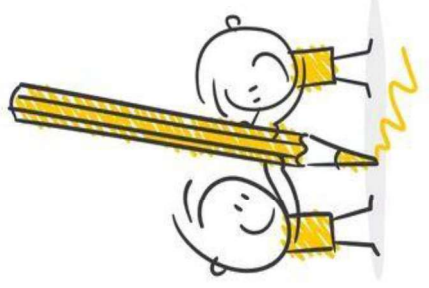
Pourquoi choisir le DAPV?

- ▲ Un soutien Personnalisé
- ▲ Quels que soient les domaines (Ecole, Travail, Habitat, loisirs, santé...)
- ▲ Un dispositif qui d'adapte aux personnes soutenues.
- ▲ Professionnels formés pour répondre aux besoins variés.
- ▲ Respect et bienveillance.



Contactez-nous

- ▲ Téléphone : 0 800 360 360
- ▲ Email : m.laidie@lamayotte.fr
- ▲ c.gaudichau@lamayotte.fr
- ▲ Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h
- ▲ Scannez le QR code pour accéder à plus d'informations.



flasher pour plus
d'informations